

Des finances liégeoises, “dans l’espoir de jours meilleurs” ...

FINANCES

La crise ne passe logiquement pas inaperçue dans des finances communales déjà fragiles.

Il y a plusieurs années déjà qu’une dette pèse et croît de manière exponentielle sur les finances communales liégeoises et, cette année encore, la solution structurelle à cette dette – qui résulte de la cotisation de responsabilisation pensions (revenue à la charge des communes de manière brutale) – n’est pas trouvée. Rien que pour la prise en charge de ce “poste”, une recette d’emprunt de 48,9 millions d’euros est donc inscrite au budget de Liège en 2021. L’équilibre financier des communes est fragile alors que les charges (au CPAS notamment) sont toujours plus lourdes et que les aides sont souvent plus maigres qu’avant... Et cette année, en plus, c’est la crise!

Ces lundi et mardi, le conseil communal de Liège sera amené à voter son budget 2021 qui, dixit l’échevine des Finances Christine Defraigne, représente “un travail responsable dans un contexte difficile, dans l’espoir de jours meilleurs”... “Parmi les éléments

de recettes qui ont rendu l’exercice difficile, il faut noter la baisse de 1,5 million des dividendes. Ceux-ci ne s’élèvent plus qu’à 4,2 millions alors qu’ils s’élevaient à 17 millions en 2006. En 15 ans, ils ont donc été divisés par 4”. Difficile vous avez dit?

Un équilibre de 500,4 millions d’euros est toutefois atteint entre les dépenses et les recettes. Pour ce faire, “les grandes catégories de dépenses sont ainsi contenues et maîtrisées”. Mais l’équilibre n’est donc pas structurel. Outre l’emprunt de 48,9 millions, on retient ce crédit spécial de 4,7 millions et “une recette exceptionnelle de 7,3 millions € en provenance d’autres partenaires publics”...

L’échevine garantit un remplacement intégral des départs à la pension...

Au niveau des dépenses de personnel (poste le plus important), celles-ci sont en augmentation de 2,7 millions

(+1,5%), “ce qui permet le remplacement intégral des départs à la pension: les effectifs sont donc maintenus à 2899 équivalents temps plein”, précise encore Christine Defraigne.

Frais réduits, taxes Horeca supprimées...

Au niveau des dépenses de fonctionnement, “celles-ci sont réduites de 300 000 euros rap-

port à 2020, malgré une enveloppe de 500 000 euros pour anticiper des dépenses liées à la crise sanitaire (notamment en prévision des campagnes de vaccination) et malgré certaines dépenses nouvelles comme la reprise de l’entretien des quais de Meuse”. Les dotations à la zone de police et au CPAS sont quant à elles maintenues à leur niveau 2020.

En ce qui concerne les recettes enfin, aucune nouvelle taxe n’est créée, ni aucune majoration. Au contraire, les exonérations de taxes en faveur du secteur Horeca seront reconduites en 2021. À la différence de 2020, la perte de recettes sera cette fois entièrement compensée par le gouvernement wallon.

Marc Bechet



■ L’échevine des Finances Christine Defraigne et le bourgmestre Willy Demeyer. © TONNEAU